



Règles sanitaires ASVF Montagne 2020

Bonjour à toutes et à tous,

En cette période un peu spéciale nous restons engagés, d'une manière sûre et respectueuse, dans la pratique de nos sports de montagne. En relation directe avec nos fédérations sportives et dans le respect des règles gouvernementales en vigueur, vous trouverez ci-dessous les préconisations de sécurité sanitaire que nous allons adopter au sein de notre club pour cette saison 2020-2021.

Ces règles sont applicables lors des pratiques sportives (Sorties extérieures, créneaux à la SAE, manifestations...) ainsi que lors de nos réunions (permanence du jeudi, réunions d'encadrement, moments de convivialités...)

Elles seront diffusées sur les listes de diffusion du club et affichées directement sur les lieux concernés (SAE, Local du Passou,...). De plus les différents documents sont disponibles sur le site internet du club.

Tous les encadrants sont sensibilisés à cette nouvelle réglementation. Ils pourront vous accompagner dans le respect de ces gestes barrières pour la sécurité de tous. Ils assureront aussi la tâche du nettoyage des matériels utilisés en collectivité. A ce titre je leur ai demandé de tenir un registre de présence qu'il faudra renseigner à chaque regroupement de personne (réunions, créneaux SAE, sorties extérieures).

Les points clefs pour notre sécurité à tous :

Accueil du public au local :

- * Masques obligatoires et nettoyage des mains à l'entrée.
- * Une zone tampon sera créée à l'entrée du local pour respecter la distance minimum d'un mètre entre chaque personne.
- * Nous demandons aux adhérents de venir avec leur dossier déjà rempli et leur crayon si possible.
- * Nettoyage des surfaces de contact avant et après chaque permanence.

Sorties extérieures :

- * Respect des règles fédérales spécifiques à la pratique sportive.
- * Envoyer au président du club la liste des participants au plus tard la veille de la sortie.
- * Groupes maximum de 10 personnes maximum.
- * Limiter au maximum le déplacement en co-voiturage.
- * Les encadrants assurent le nettoyage des équipements utilisés lors de la sortie.

Sorties Handisport :

Il convient d'être encore plus vigilant sur les sorties car certains publics concernés par les activités handisport présentent de nombreux facteurs de risques, de contamination ou de propagation du virus : publics sensibles aux infections respiratoires, besoin de contacts avec l'environnement (transferts, déplacements), mise en application difficile des outils de prévention de base (mettre un masque, des gants, se laver les mains régulièrement...).

Grimpe à la SAE :

- * Respect du plan de circulation et des recommandations de la mairie concernant l'accès au gymnase.
- * Les vestiaires et gradins seront fermés, merci d'arriver directement en tenue sportive.
- * Masques obligatoires et nettoyage des mains en arrivant au pied du mur.
- * Bien s'identifier auprès de l'encadrant et de s'inscrire sur la fiche de présence de la séance.

- * Respect des règles fédérales sur la pratique de l'escalade en salle (voir recommandations affichées à la SAE)
- * Amener son propre matériel dans la mesure du possible. Le prêt de matériel par le club (Baudier & appareil d'assurage) reste néanmoins possible hormis les chaussons. L'adhérent assurera son nettoyage en fin de séance.
- * Les matériels prêtés et qui ne pourraient pas être désinfectés (baudriers par exemple) seront isolés 72h après la fin de séance. Un roulement du matériel sera ainsi réalisé chaque semaine.
- * Pas de participants pieds nus sur les tapis.

Toutes les recommandations fédérales sont disponibles sur les sites de la FFCAM et de la FFME. Vous trouverez ci-dessous deux liens.

Pratiques et encadrement

<https://www.ffcam.fr/index.php?nocache=1&alias=recommandations-pour-la-reprise-des-activites-de-montagne>

Pratique de l'escalade en salle

<https://www.ffme.fr/protocole-de-reprise-et-gestes-barrieres-en-salle-descalade/>

Vous trouverez ci-joint les fiches explicatives qui seront affichées à la SAE et au local de l'ASVF Montagne.

Je vous mets aussi en pièces jointes les mémos concernant l'escalade en SAE.

Ces recommandations, même si elles paraissent disproportionnées, sont le garant de la continuité de nos activités de montagne. Le tout pour la protection de soi et dans le respect des autres.

Bonne saison.

François CLEMENT
Président ASVF Montagne